

Réunion publique du Conseil de quartier Danube
23 juin 2015 - 19h00
Ecole élémentaire Compans – 106, rue Compans 75019 Paris

Réunion animée par **Fatoumata Koné**, Déléguée du Maire pour le quartier Danube.



ORDRE DU JOUR

- Présentation de l'association Le Danube Palace, ciné-club de quartier et café culturel
- Actualité du quartier : Bibliobus
- Présentation du dispositif santé « Paris Med' », dispositif inédit d'aide à l'installation des professionnels
- En présence de
 - Bernard JOMIER, adjoint à la Maire de Paris, chargé de toutes les questions relatives à la santé, au handicap et aux relations avec l'Assistance Publique - hôpitaux de Paris
 - Séverine GUY, adjointe au Maire du 19^{ème}, chargée de la santé, de la prévention de la toxicomanie et de la lutte contre les exclusions Paris

Mireille LEUBEL et Claude AMSELLE, membres du collège habitants du Conseil de quartier, animent la réunion aux côtés de Fatoumata Koné.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION DANUBE PALACE

Présentation par Mohamed LABARRE, chef de projet

L'association a pour objectif de créer des rencontres autour d'activités. Elle existe depuis 2007 et est située au 4, rue de la solidarité depuis 2013. Elle va déménager au sein d'un nouveau local, situé rue du Docteur Potain. Diverses activités sont proposées tout au long de la semaine :

- Atelier rédaction CV, en lien avec Pôle Emploi
- Cyber café gratuit
- Atelier poterie
- Atelier Tricot
- Cours informatique à destination des séniors
- Atelier DJ pour les 13-25 ans
- Ciné-Sénior
- Atelier emploi, avec des rencontres mensuelles entre un intervenant et 7 jeunes, en lien avec l'antenne jeune.

Projets :

- En 2012, l'association a répondu à un appel à projet afin de venir en aide à un public en difficulté avec un projet autour de la restauration. Il sera mis en œuvre après déménagement au sein des nouveaux locaux.
- Atelier coaching en développement personnel.

ACTUALITE DU QUARTIER : BIBLIOBUS

L'association ACCES est une association nationale, qui travaille avec des professionnels de la petite enfance et des bibliothèques. Elle a pour objectif d'introduire le livre dès le plus jeune âge pour prévenir l'échec scolaire. Elle cible plus particulièrement les familles chez qui le livre n'est pas ou peu présent, et n'est pas un objet familier. Le travail se fait en lien avec les PMI, les crèches, les écoles maternelles, et centres de loisir. C'est un dispositif de lectures individuelles au sein de tous petits groupes.

L'association ACCES a mis en place un projet de camion de livres. Il s'agit d'un camion qui met à disposition des livres à consulter sur place. Il se déplace toutes les semaines ou tous les 15 jours, est destinée aux jeunes enfants. L'opération, déjà mise en place sur le quartier Place des Fêtes, va être étendue au quartier Danube à partir du mois de novembre 2015. L'objectif est de faire venir également les parents, pour un moment de lecture partagé.

Questions/commentaires

Est-il prévu d'accueillir les parents ?

Les enfants sont accueillis avec leurs parents. Le lieu a vocation à être également un soutien à la parentalité, afin d'aider les parents à valoriser leurs connaissances.

Où sera situé le bibliobus ? Va-il changer de place ?

Il se situera à proximité du métro Danube, devant la PMI. Il est prévu de conserver ce lieu pour le moment, afin de permettre aux familles d'identifier et de s'approprier le dispositif.

PRESENTATION DU DISPOSITIF SANTE « PARIS MED' »

Bernard JOMIER indique que Paris est le département de France qui a perdu le plus de médecins généralistes. Cette situation engendre des difficultés pour d'autres professionnels de santé, dont l'activité est liée à celle des généralistes. Aujourd'hui 8 000 médecins sont diplômés chaque année, mais pour la plupart, ils ne veulent pas s'installer en cabinet. Les anciens médecins ne sont donc pas remplacés. L'origine de ces réticences est variable en fonction des régions. Dans les petits villages, les médecins s'inquiètent de l'absence d'écoles pour leurs enfants, et de l'accueil qui leur sera réservé, etc.... Les maires de ces communes ont réagi depuis longtemps et ont mis en place des mesures qui portent leurs fruits. En Seine-Saint-Denis, les réticences sont liées à un sentiment d'insécurité. A Paris, la difficulté que rencontrent les généralistes concerne le prix du loyer.

Face à ce constat, la Ville de Paris a décidé de mettre en place un plan d'aide à l'installation, « Paris Med' ». Ce dispositif permet de louer à prix modéré des locaux situés dans le parc social. Les médecins s'engagent à s'installer avec d'autres professionnels de santé, à respecter un certain nombre de bonnes pratiques, et à être conventionné en secteur 1, afin de permettre à leurs patients d'être remboursés intégralement par la sécurité sociale.

Le Conseil de Paris a adopté ce dispositif au mois de mars. Les élus locaux ont maintenant un grand rôle à jouer afin d'identifier des locaux vacants dans les arrondissements et de faire connaître le dispositif. Danube fait partie des quartiers en difficulté, en particulier en ce qui concerne les pédiatres, les psychiatres, les gynécologues...

Séverine GUY précise que les généralistes bénéficient d'un abattement de loyer de 30 à 50%, ainsi que d'une aide aux travaux et à l'achat de matériel. Dans le 19^{ème}, tous les bailleurs ont été sollicités, d'autant que des bailleurs très importants sont présents dans l'arrondissement. Dès identification, la Ville réserve le local, qui est alors bloqué. Le 19^{ème} communique auprès des médecins, notamment dans les universités. Les premières installations auront lieu à l'automne.

Questions/commentaires

J'ai découvert la maison de santé Jean Jaurès, qui est très bien.

Il s'agit d'une maison de santé pluridisciplinaire. C'est aussi la maison médicale de garde.

Il me semble que les jeunes médecins ne sont pas au courant de ce dispositif.

Le dispositif a été voté en mars au Conseil de Paris, c'est donc très récent, il faudra attendre l'automne pour en voir les effets.

Il y a 40 ans, il y avait des dispensaires, pourquoi ont-ils disparus ?

Les dispensaires existent toujours, on en compte environ une centaine à Paris, dont 6 sont gérés par la Ville de Paris. Mais ils sont en grand danger car ils sont en concurrence avec de nouveaux centres privés, en secteur 1, avec un modèle économique rentable.

Où partent les médecins nouvellement diplômés?

Environ 10% d'entre eux se mettent en libéral. Les autres préfèrent être salariés.

Est-ce qu'il s'agira de médecins de quartier ?

Oui, les bénéficiaires de Paris Med' vont signer une charte, élaborée notamment avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Cette charte stipule un certain nombre d'engagements, notamment faire des visites à domicile.

Dans notre quartier il y a beaucoup de locaux vides en pied d'immeuble, pourquoi ne pas les utiliser ?

En effet, dans le 19^{ème}, ce ne sont pas les locaux qui manquent. Toutefois, il est nécessaire que les locaux répondent à certains critères pour permettre l'installation d'une activité médicale, et la répartition sur le territoire doit se faire le plus intelligemment possible. A l'heure actuelle, nous avons plus de locaux disponibles que de projets de médecins.

QUESTIONS DIVERSES

J'ai entendu parler d'un projet de dépollution de la pompe à essence de la porte de Pantin, qu'en est-il de ce projet ?

Nous allons nous renseigner.

L'absence de toilettes dans le jardin Héroid est problématique. Peut-on y remédier ?

Nous avons relayé cette demande auprès de Sophie Minday, adjointe au Maire en charge de la propreté.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 28 66 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

